



ASSEMBLEE IUFE

Bruno Strasser, Président

Bruno.strasser@unige.ch

Assemblée de l'IUFE

Jeudi 05 octobre 2017 – 17h à 19h

Pavillon Mail, 40 bd du Pont d'Arve

Salle PM 234

PV ADOPTE

Corps professoral

Bruno Strasser, SCIENCES

Jean-Luc Dorier, FEP

Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche (CCER)

Glais Sales Cordeiro, FAPSE

Christophe Laenzlinger, LETTRES

Anne Monnier, IUFE

Membres invités de manière permanente

Isabelle Mili, directrice IUFE

Sophie Canellini, directrice-adjointe IUFE

Olivier Maulini, FAPSE

Aline Meyer, conseillère aux études FEP

Roland Emery, IUFE

Jeremy Tierque, représentant des enseignants du secondaire I, FAMCO

Waël Almoman, représentant des enseignants du secondaire II, UCESG

Yann Volpé, représentant SPG

Emilia Rosa Cosme Madeira, Représentante des étudiants FEP

Membres excusés

Mara Cianciulli, administratrice adjointe suppléante

Anne Sgard, SES

Frédéric Yvon, FORDIF

Greta Pelgrims, MESP

Simon Toulou, Responsable des stages et FT Forensec



Ordre du jour

1. Approbation de l'OJ (annexe I)
2. Approbation du PV des 9 mars et 29 juin 2017 (2 annexes)
3. information du président de l'Assemblée
4. Information de la directrice de l'institut
5. Point FEP
Vers la FEP 2.0 : calendrier et méthode de travail
6. Validation de la composition du Comité de programme DAS MDAS (annexe II)
7. Représentation du PAT IUFE à l'assemblée
8. Divers

Bruno Strasser ouvre la séance et passe à l'ordre du jour.

1. Approbation de l'OJ

OJ approuvé à l'unanimité

2. Approbation du PV des 9 mars et 29 juin 2017

Le PV du 9 mars est adopté, avec les modifications apportées par la MESP et qui seront envoyées par courriel, puis intégrées au PV.

Adoption du PV du 29 juin 2017 reportée à la prochaine assemblée.

3. Informations du Président

Aucune information communiquée.

4. Information de la directrice de l'institut

Isabelle Mili (IM) présente 2 informations:

- Situation sur la rentrée Forensec 2018-2019. Situation d'expectative. L'institut a toutefois bien anticipé. Hausse des effectifs du secondaire et des quotas en 2018. Constat identique de la part du DIP.
Un réexamen des quotas est donc nécessaire afin de d'évaluer le nombre d'engagements au niveau formateurs. Point en attente pour janvier 2018. Caractère d'urgence de ce point souligné, afin de pouvoir organiser au plus vite la rentrée.
- Pour la MESP/FEP des nouveaux projets de Comité de programme et de formations continues sont à l'étude, afin de répondre aux demandes du DIP et de l'OMP. CAS FT/ DAS dans le domaine de l'enseignement spécialisé-

5. Point FEP

Vers la FEP 2.0 : calendrier et méthode de travail

La FEP prépare un nouveau plan d'études, actuellement en plein travail de refonte. Si le projet de loi est voté pour une formation sur 3 ans, il n'y aura pas de rentrée FEP en 2018.

6. Validation de la composition du Comité de programme DAS MDAS (annexe II)

Il est procédé au vote

4 OUI

PAS DE NON

PAS D'ABSTENTION

Il est mentionné que la composition de ce comité de programme soulève un problème dans la mesure où l'un de ses membres a déposé un recours. Un avis à l'interne auprès du



Service juridique sera demandé afin d'aborder de façon adéquate le risque de conflit d'intérêts et d'adopter alors la marche à suivre dans cette situation.

7. Représentation du PAT IUFE à l'assemblée

Myriam Vitali Capraro a annoncé qu'elle ne serait plus représentante dès la rentrée académique 2017-2018. Une proposition est faite pour que ce soit Laurence Hofmann la future représentante. Cette proposition sera soumise aux différentes personnes concernées pour approbation.

8. Divers

Est abordé le point sur le taux d'activité, pas toujours réaliste, pour les engagements des assistants.

Pour exemple, il est mentionné qu'à l'université de Lausanne, ces derniers sont parfois engagés à un taux de 50%, alors que bien souvent ils travaillent à 100%, ce qui crée une inégalité de traitement et un problème structurel. L'université de Lausanne a donc décidé qu'à l'avenir les engagements ne se feraient plus qu'à 100%.

En ce qui concerne la situation à l'université de Genève, il est relevé que la pratique diffère entre les facultés et même au sein des facultés.

Au sein de l'IUFE, la direction rappelle qu'il est impératif que chaque professeur engage ses assistant(s) à un taux réaliste et correspondant au travail effectué. Toutefois, la problématique reste difficile à solutionner au regard des prévisions budgétaires annoncées.

La séance est levée à 18h00.